

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 14 mars 2018

CHU de La Réunion : La ministre des Solidarités et de la Santé accorde une aide nationale de 40 millions d'euros

La ministre des Solidarités et de la Santé vient d'accorder une aide nationale de 40 millions d'euros au CHU de La Réunion pour la reconstruction du bâtiment central du site de Saint-Pierre. Le 31 janvier 2018, le COPERMO avait rendu un avis favorable sur ce projet, et sur le plan de retour à l'équilibre de l'établissement.

Le CHU de La Réunion bénéficiera d'un accompagnement financier national exceptionnel de 40 millions d'euros pour la reconstruction du bâtiment principal de Saint Pierre. Cet appui a été annoncé par la ministre des Solidarités et de la Santé ; il représente 37% du coût total des travaux estimé à 109 M€. Cette aide vient en complément du soutien financier de 50 millions d'euros sur 4 ans déjà décidé par la ministre en août 2017, dont la moitié sera pérennisée au-delà.

Cette décision intervient après la présentation en COPERMO en janvier dernier de cette opération d'investissement et du plan de retour à l'équilibre, deux dossiers soutenus par l'ARS OI. Elle constitue la marque de confiance des autorités de santé dans les efforts de redressement engagés par le CHU de La Réunion, et la reconnaissance de l'importance de cet établissement et de ses équipes dans la réponse aux besoins de santé de La Réunion, et plus largement de l'océan Indien.

Parallèlement, l'ARS OI poursuivra son engagement en faveur de la modernisation du CHU, au travers d'un accompagnement budgétaire régional annuel permettant déjà la réalisation de 110 millions d'euros d'investissement.

Il appartient désormais au CHU, sous l'autorité de son directeur général, et avec l'ensemble de la communauté hospitalière, d'assurer la mise en œuvre de son plan de redressement, de mener à terme ses investissements dans le respect des calendriers et des budgets retenus, et de développer une offre de soins de qualité et de haut niveau au bénéfice de la population de La Réunion et de Mayotte.

